

Methodologie de la réussite

Par **Narko**, le **02/02/2008** à **18:06**

Bonjour à tous !

Je lis très régulièrement votre forum, notamment pour répondre aux questions que je me pose et vous m'êtes d'une très grande aide !! Cependant, il me semble que ce sujet n'a pas été traité.

Je suis actuellement en L2 et commence de plus en plus à me questionner sur la tournure des mes études, ainsi que mon orientation vers un métier futur.


Je présente succinctement mes goûts et certitudes en droit : je sais désormais que mon choix se portera sur le droit public. J'aime le droit administratif et en général je suis intéressé par l'histoire, la philosophie et la réflexion autour du droit et de la politique.

Cependant mon défaut serait de me disperser et donc les questions que je me pose sont les suivantes :


Comment être un étudiant model, lequel va s'orienter vers le droit public ? Je veux dire par là, vers quel genre de lecture pragmatique dois-je me tourner en plus des manuels ? Dois-je travailler (en dehors des cours) à fond le public ou aussi le droit privé ?

L'apprentissage de la langue (en dehors des cours de la fac) est t-elle, en général, indispensable dans cette branche du droit ?

Je me pose ces questions car en me renseignant sur les métiers du droit, j'ai vu notamment que pour être juge administratif, les étudiants de droit étaient en concurrence avec les énarques et sci-po, que pour être avocat ils sont en concurrence avec les science-po et pour tout type de concours administratif, il faut une bonne culture générale. Donc, à mon sens, il faut travailler en plus de ses cours et je suis prêt à le faire.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire mon message  Image not found or type unknown

Par **Narko**, le **28/02/2008** à **10:03**

Petite actualisation du sujet qui a l'air d'être passé aux oubliettes  Image not found or type unknown

En fait je voulais avoir le témoignage d'étudiants d'expérience, pour qu'ils dévoilent leurs petits plus, les travaux persos à côtés des cours qui ont contribué à leur réussite à la faculté et à l'aboutissement de leur parcours.

Par **Katharina**, le **28/02/2008** à **20:42**

La plupart des étudiants ici sont en parcours et n'ont pas fini leurs études, on a pas assez de

recul pour délivrer une méthode miracle Image not found or type unknown

De toute façon la seule solution c'est de travailler, encore et toujours, d'approfondir avec les livres, de suivre l'actualité, la langue est indispensable au niveau du droit, cela vaut surtout pour les juristes d'entreprises et le droit international (l'anglais principalement)

Pour les lectures de droit public à côté je n'en ai aucune idée, en général tes professeurs donnent une bibliographie en début d'année pour ma part j'essaye de rechercher ces livres et je travaille avec en complétant le cours.

Par **Morsula**, le **28/02/2008** à **20:50**

Pour les langues j'avais ouvert un sujet (fonction rechercher sur le forum).

Chacun a sa méthodologie, le sujet a été aussi abordé de long en large sur le forum, il suffit

simplement de prendre le temps de faire quelques recherches Image not found or type unknown

Autrement il y a un bouquin Librio pour 2 euros qui est vraiment pas mal du tout pour apprendre à s'organiser, apprendre efficacement ses cours, etc. C'est [i:3k5i5flf]Apprendre à apprendre[/i:3k5i5flf] de André Giordan et Jérôme Saltet.

Par **x-ray**, le **28/02/2008** à **23:20**

La réponse à ta question est bien difficile. Elle dépend en fait de ce que tu veux faire plus tard. Voici, de mon point de vue (un niveau DEA d'il y a dix ans, une expérience en fipu et en marché dans l'administration), quelques pistes :

Il est bien clair que le droit public, c'est hyper large. Je simplifierai en déterminant une distinction fictive entre le théorique et le pratique :

- si tu t'oriente vers le droit public théorique, et en particulier les branches moins juridiques, comme la théorie constitutionnelle, ou la philosophie politique (qui n'est pas à proprement dit une branche du droit), il te faut t'ouvrir au maximum aux autres sciences humaines, en particulier l'histoire et la sociologie. Il y a des tonnes de livres à lire, et je pourrais te donner quelques titres. Dans ce cas, tu peux laisser un peu le privé de côté, sauf les cours de civil (qui reste à mon humble avis de publiciste la matrice du droit). L'anglais, par contre te sera nécessaire pour la recherche.

Cette option est une bonne préparation aux concours administratifs généralistes (IRA et autres) où la culture gé a encore une place importante.

- si tu t'orientes vers le droit public positif, en gros le droit administratif et ses dérivés (marchés, urbanisme...), tu ne dois pas laisser tomber le privé. C'est une erreur que j'ai souvent regretté d'avoir commise et qui m'a obligé souvent à m'y remettre. La théorie des contrats est la théorie des contrats, que ceux-ci soient administratifs ou privés. Par ailleurs, l'administration agit très souvent comme un particulier, et tu dois donc connaître le privé. Dans ce cas, les seules lectures que je peux te conseiller, c'est des rapports parlementaires sur des sujets particuliers, des magazines comme la Gazette des communes ou le Moniteur des Travaux publics...de manger un max d'AJDA et de Petites Affiches.

Il y a un piège dans le droit public : l'approche que la fac en donne laisse croire que c'est une matière qui laisse place aux domaines que tu évoquais (philo, histoire...). Mais ce n'est vrai que pour une infime partie du domaine. Pour le reste, faire du contentieux de l'urbanisme n'est pas fondamentalement différent que de juger un divorce. Et pour bien le faire, c'est la technique juridique qui primera, pas la culture générale...

Enfin, j'ai envie de te dire qu'il n'y a probablement pas d'étudiant idéal, sauf peut-être celui qui se demande comment procéder pour faire mieux...Et qui sait où il va. Car être un étudiant idéal n'est pas une fin en soi. Il y a un monde après la fac. Or, pour te préparer au mieux, il me semble que plus tôt tu seras certain de ce que tu veux faire, meilleur sera ton parcours car tu pourra le construire plus intelligemment.

Je termine sur deux points :

Pour les concours administratifs, ne t'inquiète pas trop. Il est vrai que les diplômés de science po s'en sortent bien, mais les juristes aussi, mieux que les historiens par exemple.

Pour les suggestions de lecture, on peut en reparler après que tu nous aies fait plus précisément part de tes projets.

En espérant t'être utile.

Par **Narko**, le **11/03/2008 à 23:14**

Merci X-ray pour ce message qui répond pertinemment à mes questions.

[quote="x-ray":3bxnw3ei]

Il y a un piège dans le droit public : l'approche que la fac en donne laisse croire que c'est une matière qui laisse place aux domaines que tu évoquais (philo, histoire...). Mais ce n'est vrai que pour une infime partie du domaine. Pour le reste, faire du contentieux de l'urbanisme n'est pas fondamentalement différent que de juger un divorce. Et pour bien le faire, c'est la technique juridique qui primera, pas la culture générale...

[/quote:3bxnw3ei]

Il est vrai que le droit public, jusqu'alors me paraissait plus théorique que le privé qui relate

plus de faits concrets, des faits divers (droit pénal), à mon sens d'étudiant de 2e année. Alors peut être fais-je fausse route en croyant que ce chemin m'était plus destiné. De plus, les concours administratifs, c'est assez flou et niveau perspective de carrière quand on n'est qu'en 2e année, c'est difficile de se dire que l'on "tentera un concours" sans savoir lequel. D'où cette volonté pour moi, de ne me fermer aucune porte et d'avoir de bonnes bases qui me semblent la manière la plus sûre d'aborder un avenir incertain.